



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : Prestations de nettoyage des colonnes enterrées de la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune de Port-Jérôme-sur-Seine

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Prestations de nettoyage des colonnes enterrées de
la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune de
Port-Jérôme-sur-Seine**

Maître d'ouvrage : **Ville de Port-Jérôme-sur-Seine**
Hôtel de Ville
Place d'Isny - BP 29
Notre-Dame-de-Gravenchon
76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Objet : Prestations de nettoyage des colonnes enterrées de la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune de Port-Jérôme-sur-Seine

DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE ACHETEUR**Pouvoir Adjudicateur : Ville de Port-Jérôme-Sur-Seine**

Hôtel de Ville
Service Commande Publique
Place d'Isny – BP 29
Notre-Dame-de-Gravenchon
76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Tél : 02.32.84.53.38

www.pj2s.fr

Courriel : commandepublique@pj2s.fr

PERSONNE REPRESENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Monsieur Dominique DELANOS, Adjoint au Maire de la Ville, chargé de la Commande Publique, par délégation.

OBJET ET LIEU DU MARCHÉ

Prestations de nettoyage des colonnes enterrées de la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune de Port-Jérôme-sur-Seine.

TYPE DE MARCHÉ

Marché de services – Cahier des Clauses Administratives Générales - F.C.S applicable aux marchés de Fournitures Courantes et Services –Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du C.C.A.G – F.C.S (JORF n°0078 du 1^{er} avril 2021).

TYPE DE PROCEDURE

La présente consultation est lancée sous forme de marché selon procédure adaptée, soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°.

DONNEES TECHNIQUES

Les données techniques sont énoncées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Objet : Prestations de nettoyage des colonnes enterrées de la
Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune de Port-Jérôme-
sur-Seine

CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

Remise de l'offre avant le vendredi 5 juillet 2024 à 16h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les conditions de remise des offres sont détaillées dans le règlement de consultation.

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible à l'adresse suivante : <http://www.mpe76> - Réf : COLONNES-2024

La réglementation impose la transmission des plis par voie électronique, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les critères de sélection des offres sont détaillés dans le règlement de consultation.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le pouvoir adjudicateur informera les candidats du rejet ou de la sélection de leurs offres par courriel.

À cette fin, **le candidat communique une adresse e-mail dans son offre** à laquelle seront transmis les courriers informant du rejet ou de la sélection de son offre.

Renseignements administratifs et techniques :

Pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique, le candidat devra s'adresser à :

Sur la plateforme www.mpe76.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 6 juin 2024 sur le site de la Ville, le BOAMP et sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : www.mpe76.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen - 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen
Tél. : (+33) 2-35-58-35-00, télécopieur : (+33) 2-35-58-35-03

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen - 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen,
Tél. : (+33) 2-35-58-35-00, télécopieur : (+33) 2-35-58-35-03